



# La demande d'hébergement

La demande d'hébergement doit être faite, **impérativement**, par le directeur de la publication (le chef d'établissement, IA IPR ou IEN) avec ses identifiants académiques ( identifiant et mot de passe permettant l'accès à la messagerie académique ). Vous devez aussi, si possible, vous munir de l'identifiant d'accès à la messagerie du webmestre que vous désignerez (seul son identifiant est nécessaire, pas son mot de passe).

Pour faire votre demande officielle d'hébergement, allez sur <http://extranet.ac-guyane.fr/arena/>



Après identification, cliquez sur «**Intranet, Référentiels et Outils**»  
Cliquez sur «**Demande d'Hébergement Web**» sous «**Autres outils**»



**ARENA - Accédez à vos applications**

Bienvenue Dernière connexion le 09/11/2016 à 14:26

**Annuaire**  
Annuaire Académique des Agents (AAA)

**Intranet national Pléiade**  
Pléiade

**Catalogue national des applications locales (CAPLO)**  
Accès

**Répertoires des établissements et des internats**  
Consultation et cartographie des établissements (ACCÉ)

**Outils d'échanges**  
Echange de fichiers volumineux (EFIVOL)

**Autres outils**  
Gestion de Réservation des Ressources de l'académie  
Demande d'Hébergement Web

Recherche

- Scolarité du 2nd degré
- Examens et concours
- Gestion des personnels
- Enquêtes et Pilotage
- Formation à distance
- Intranet, Référentiels et Outils**
- Support et Assistance

© MEN 2010 - Contact v2.1.1 - 09/10/2016



**courriel** avec **un lien** vers la charte d'hébergement et les conditions d'utilisation des sites internet académiques.

**Cliquez sur ce lien**, puis **acceptez** la charte et les conditions d'utilisation des sites académiques.

Vous recevrez un **second courriel** vous signifiant que votre demande est définitivement acceptée. La charte et les conditions d'utilisation des sites internet académiques seront joints à ce courriel (fichiers PDF).

Un **troisième et dernier courriel** vous sera envoyé dans les 48h avec le lien vers votre site et les identifiants de connexion.

Dans un premier temps, bien que déjà en ligne, le site sera protégé (fenêtre pop-up avec login + mot de passe) pour vous permettre de saisir tranquillement vos contenus et de construire votre site sans être visible sur internet.

Quand vous estimerez que votre site est prêt, une simple demande par mail à [webtice@ac-guyane.fr](mailto:webtice@ac-guyane.fr) suffira pour que nous désactivions la protection du site. Le module d'administration restera, quand à lui, toujours protégé par la procédure d'identification SPIP habituelle.

## Mettre à jour une demande

La mise à jour de la demande d'hébergement à est une opération qui doit s'effectuer chaque début d'année scolaire. Le but de cette mise à jour est de vous faire signer la charte d'utilisation des sites académiques. Cette charte n'est pas figée, elle évolue chaque année (cette année, par exemple, un paragraphe a été rajouté concernant le dépôt légal des sites). cette procédure en ligne permet également de mettre à jour la liste des directeurs de publication et des webmestres des sites académiques.

**Il y a plusieurs cas possible :**

- **Cas 1** : Vous êtes déjà le directeur de publication du site que vous souhaitez mettre à jour, il vous suffit de sélectionner dans la liste [1] le site en question.

**Mise à jour des informations**

Si vous devez prendre les droits de directeur de publication sur un site existant cliquez [ici](#), si non choisissez le site à mettre à jour :

Choisir le site à mettre à jour... **1**

**2**

**Informations sur le webmestre**

Identifiant de messagerie (uid) **3**

Exemple: jdupont

Les informations saisies lors de l'ajout de la demande ou lors de la précédente mise à jour apparaissent automatiquement [2] et [3].

Il vous suffit d'apporter les modifications là où c'est nécessaire. Puis cliquez sur le bouton **ENREGISTRER**.

# Demande d'Hébergement Web

Bienvenue [M.Santiago Bernard](#) | [Aide](#) | [Documents](#) | [Quitter](#)

## Actions

Liste des demandes

Ajouter une demande

Mes demandes de MAJ

### Mise à jour des informations

Si vous devez prendre les droits de directeur de publication sur un site existant cliquez [ici](#), si non choisissez le site à mettre à jour :

hist-geographie.dis.ac-guyane.fr/

### Informations sur l'établissement, la structure ou le service demandeur

Identifiant de messagerie (uid)

bsantiago

Nom du directeur de la publication \*

Santiago Bernard

Fonction \*

IGE

Mail \*

bernard.santiago@ac-guyane.fr

Téléphone \*

0594001122

Etablissement - Structure - Service \*

9730423x

Adresse postale \*

rue des fleurs  
97300 CAYENNE

Cliquez ici si le webmestre et le directeur de la publication sont la même personne

### Informations sur le webmestre

Identifiant de messagerie (uid)

jmorellon

Nom \*

Morellon Jonathan

Fonction \*

TEC

Email \*

Jonathan Morellon@ac-guyane.fr

Autre correspondant technique

(Entrez les adresses méïs et finissez par un retour à la ligne entre chaque méï)

ENREGISTRER

Suite à cela, vous devez signer la charte d'hébergement. En cliquant sur le bouton **J'ACCEPTÉ**.

**Acceptation charte hébergement**

En cliquant sur le bouton "J'accepte", j'affirme avoir pris connaissance et accepte sans réserve les conditions générales ci-dessus.

**J'ACCEPTÉ**

- **Cas 2** : Vous n'étiez pas directeur de publication et vous souhaitez reprendre un site déjà existant, il vous faut donc chercher dans la liste le site dont vous souhaitez devenir le directeur de publication.

**Actions**

- Liste des demandes
- Ajouter une demande
- Mes demandes de MAJ

**Informations sur le nouveau responsable**

Si vous souhaitez ajouter une nouvelle demande d'hébergement web, cliquez sur "[Ajouter une demande](#)", si non, si vous reprenez un site existant complétez les informations ci-dessous.

**Choisir le site à mettre à jour :**

Afficher  Rechercher :

éléments

	Site
<input type="radio"/>	cio-slm.ext.ac-guyane.fr
<input type="radio"/>	cig-nonnon.eta.ac-guyane.fr
<input type="radio"/>	hist-geographie.dis.ac-guyane.fr/

Affichage de l'élément 1 à 3 sur 3 éléments

Précédent  Suivant

Suite à cela une demande nous sera soumise. Après validation de notre part vous recevrez un mail pour signer la charte d'hébergement. Une fois cela fait nous vous communiquerons les identifiants d'accès à votre site.